



Nicolas Lainez <sup>(1)</sup>

Texte et photos

Un pub dans lequel travaillent des Vietnamiennes dans le quartier de prostitution vietnamienne de Singapour (Joo Chiat).

## Le lien de dette dans la migration informelle des prostituées vietnamiennes à Singapour : Exploitation ou accord gagnant-gagnant ?

**D**ire que la dette lance la migration transnationale n'a rien d'original. La recherche l'a maintes fois établi tant pour les migrations régulières que pour celles dites irrégulières. Au Viêt Nam comme ailleurs, migrer coûte de l'argent, et les coûts sont généralement portés par le migrant ou sa famille. Cette règle vaut pour la mobilité des prostituées vietnamiennes en Asie du Sud-Est. Cela dit, certains modes de financement par lesquels sont utilisés dans les migrations internationales sont condamnés. Cette réprobation morale surgit d'une crainte, celle de voir l'endettement se transformer en asservissement du corps par des réseaux de migration clandestine. Dit autrement, les promoteurs de discours anti-traite disqualifient le lien pour dette (*debt-bondage*) dans le contexte de la migration irrégulière et/ou du commerce sexuel, au nom du risque qu'ils y voient pour le/la migrant(e) et sa famille : exploitation ou esclavage pour dette, tenu aujourd'hui pour inacceptable.

La migration vietnamienne n'échappant pas à la logique, j'ai décidé de faire une étude sur la migration des prostituées sud-vietnamiennes à Singapour. J'ai examiné de près la relation de dette entre un agent informel de la migration (*smuggler*, une femme du centre Viêt Nam) et ses clientes, les migrantes prostituées, pour vérifier si ce type de relation conduit inexorablement à la dépendance et l'exploitation. Contrairement aux idées reçues, les choses se sont présentées autrement sur mon terrain d'étude.

### Les services de l'agent de la migration

Alors que les migrantes prostituées pourraient organiser leur voyage à Singapour elles-mêmes (il est aujourd'hui facile de se procurer un passeport au Viêt Nam, elles peuvent acheter leur billet en ligne, se rendre seules à l'aéroport), elles préfèrent s'adresser à des professionnels qui proposent une prise en charge complète pour \$ 800. Les services proposés par l'agent, qui en même temps administre un foyer de prostituées au cœur du quartier rouge vietnamien Joo Chiat de Singapour, sont les suivants : billet d'avion aller-retour depuis Hô Chi Minh-Ville, mise à disposition de l'« argent de poche » (*tiền sách tây*) que tout visiteur étranger doit montrer aux autorités de l'immigration qui le lui demandent (\$ 800), « achat d'une adresse » (*mũa địa chỉ*) à l'extérieur des quartiers de prostitution à inscrire sur la carte d'embarquement, transport en taxi depuis l'aéroport, accueil dans un foyer de prostituées, insertion dans un réseau de paires, et conseil. Ces services sont également disponibles à l'unité.

Le rôle central de l'agent ne peut être compris en dehors du contexte législatif qui encadre la prostitution et l'immigration à Singapour. Une de ses fonctions est précisément d'aider ses clientes à déjouer les nombreux obstacles juridiques qui entravent leur parcours. En ce qui concerne le commerce sexuel, le racolage et le proxénétisme sont criminalisés à Singapour, mais la vente de services sexuels ne l'est pas. En revanche, les prostituées étrangères sont passibles de la loi d'immigration. La majorité de celles qui opèrent à Singapour sont étrangères et séjournent en qualité de touriste. Or ce statut leur interdit d'exercer des activités rémunérées, à com-

(1) Nicolas Lainez est docteur en anthropologie sociale à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS, Paris) et chercheur associé à l'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine (IRASEC, Thaïlande). Il remercie l'ONG Alliance Anti-Traffic Vietnam (Hochiminh-Ville, [www.allianceantitrafic.org](http://www.allianceantitrafic.org)) avec qui il collabore depuis 2007 pour le soutien financier et logistique qui a rendu possible l'enquête de six mois à Hô Chi Minh-Ville et à Singapour. Cette enquête a porté sur 16 migrantes prostituées et sur 12 individus qui prennent part à l'organisation de la migration ou qui participent à l'industrie sexuelle à Singapour. Les observations ont été menées dans un foyer de prostituées vietnamiennes à Singapour dans lequel le chercheur a habité pendant cinq mois. L'auteur remercie Nelyca Delanoë et Philippe Dumont pour les relectures.



**Yes** **bs** dans le quartier de prostitution vietnamienne de Singapour (Joo Chiat).

mencer par le commerce sexuel, raison pour laquelle elles se font régulièrement arrêter et expulser. De surcroît, plusieurs articles de la Loi d'immigration prévoient les modalités de refoulement et d'expulsion des « immigrants interdits » (*Prohibited immigrants*) aux frontières, raison pour laquelle de nombreuses prostituées vietnamiennes se font renvoyer sans même avoir mis les pieds en ville. Les conseils de l'agent à ses clientes concernant le passage de l'immigration à l'aéroport et la manière d'éviter les arrestations sont donc précieux.

## Comment la dette est-elle remboursée ? Y a-t-il exploitation ?

L'accord initial prévoit que l'agent (créancier) avance les frais logistiques et que sa cliente (débitrice) rembourse les frais en travaillant à son compte, et pas pour celui du créancier. Ce détail est important : l'agent de la migration de mon étude n'est pas un proxénète (ce qui n'est pas toujours le cas).

Le revenu mensuel moyen brut des prostituées étudiées, \$ 1 632, correspond à une vingtaine de clients par mois (\$ 82 la prestation). Si nous soustrayons les frais de voyage et de séjour, le revenu net est compris entre \$ 597 (pour celles qui achètent le forfait) et \$ 1 025 (pour les plus expérimentées qui organisent le voyage

elles-mêmes). Les migrantes prostituées peuvent donc rembourser leur dette à condition de servir une dizaine de clients, ce qui faisable en quelques jours pour les plus expérimentées, en quelques semaines pour les débutantes.

La question qui m'a hanté était de savoir comment s'y prenait l'agent pour faire en sorte que la dette soit remboursée. Le contrat passé avec les migrantes prostituées prévoyait-il l'usage de la violence ? Ces femmes étaient-elles exploitées ? Voici sept raisons qui montrent que ce n'est pas le cas :

1. Le créancier ne s'accorde aucun droit sur les activités productives de la débitrice dont le travail sexuel n'est jamais mis en gage.

2. L'agent ne confine pas ses clientes dans le foyer et n'essaie pas de les retenir en confisquant leur passeport. Il prend un risque car les étrangères suspectes arrêtées à Singapour, quand elles sont dans l'impossibilité de présenter des papiers d'identité, sont automatiquement emmenées au poste de police.

3. La taille de cette structure opérationnelle de migration ne permet pas d'engager des actions violentes, ni à Singapour ni au Viêt Nam, actions qui seraient au demeurant coûteuses.

4. L'agent risque la rébellion au sein du foyer en cas de violence excessive.

5. En l'occurrence, la personnalité de l'agent n'est pas violente et plutôt de nature à aider ses clientes gratuitement. Pendant mon séjour dans le foyer, elle ne s'en est jamais prise à ses clientes en raison de la dette.

6. Les prostituées, surtout les débutantes nouvellement arrivées, sont fortement dépendantes de l'agent en ce qui concerne l'organisation du voyage ou l'aménagement des besoins quotidiens (logement, repas, lessive, achats, transport, conseil). La dépendance est renforcée par le sentiment de peur permanent qui explique la vie en réclusion et le fort isolement social. Mais insistons sur ce point important, cet isolement n'est pas voulu par l'agent et résulte au contraire du contexte social et juridique dans lequel s'inscrit la mobilité.

7. L'espace social dans lequel naviguent les prostituées vietnamiennes de Singapour est si réduit et contraignant que l'on imagine mal comment une débitrice, a fortiori une débutante inexpérimentée donc vulnérable, pourrait se soustraire à ses obligations vis-à-vis de sa créancière. Enfin, le monde de la prostitution vietnamienne à Singapour est si petit que « tout se sait » (*người ta biết*) : une débitrice délinquante qui « casse la dette » (*bẻ nợ*) aura du mal à revenir.

En somme, la violence, la coercition, la mise en gage du travail sexuel ou l'exploitation sont absents de ce sys-

Entrée du foyer de prostituées vietnamiennes à Singapour dans lequel j'ai conduit l'enquête pendant cinq mois.

Espace du foyer de prostituées aménagé en chambre à un moment de forte affluence de prostituées.

Un espace fait office de salon et buanderie dans le foyer de prostituées vietnamiennes à Singapour.





classification. Comment s'y retrouver lorsque l'agent (créancier) vend un forfait à une cliente (débitrice), que la première (qui devient débitrice) demande à la deuxième (devenue créancière) de la « dépanner » de quelques dizaines de dollars qu'elle remboursera (ou pas), et que pour lui rendre le service, la première (employeuse) emploie la deuxième (employée) comme recruteuse de migrantes prostituées en échange d'un pourboire ou « argent du café » (*tiền càfe*) ?

## Conclusion

Que les prostituées vietnamiennes de Singapour soient libres de partir après le remboursement de la dette n'enlève rien au fait qu'elles sont tenues de travailler, d'accepter les conditions d'usage et de rester à Singapour tant que la dette est due. Nul doute qu'elles sont économiquement

tème migratoire parce que le contexte est fortement contraignant pour toutes les parties.

## La relation sociale entre l'agent et ses clientes

L'étude de la relation sociale entre l'agent et ses clientes se complique à mesure que s'y mêlent des liens d'amitié et d'affection. Dès mon arrivée au foyer, j'ai été frappé par l'air de parenté « artificielle » qui régnait : l'agent (et gestionnaire du foyer) et les prostituées se parlaient en utilisant la paire de pronoms *con* (enfant) et *mẹ* (mère), alors que l'usage préconiserait la paire *cháu* (neveu/niece) et *cô* (tante paternelle). Les rôles idéaux de protection et d'obéissance que l'usage de ces pronoms prescrit n'étaient pas seulement respectés dans le foyer, ils étaient exacerbés par l'usage des pronoms *con* et *mẹ* qui renforcent le lien de dépendance et place les acteurs dans une hiérarchie marquée mais rassurante.

Sociologiquement parlant, cette relation est *personnelle* car elle s'inscrit en marge de tout système de parenté, administratif ou politique. Elle est aussi *personnalisée* car certaines femmes sont plus dépendantes de l'agent que d'autres en fonction de leurs affinités. La relation est *volontaire* car l'agent et les migrantes prostituées y entrent de plein gré. Elle est aussi *hiérarchique* car les deux parties occupent des positions inégales en matière d'accès aux ressources matérielles et symboliques : l'agent jouit d'une position monopolistique dans l'organisation de la migration, et utilise son fonds de roulement et ses relations pour répondre aux besoins de ses clientes. La relation est enfin *informelle* car l'engagement des parties est toujours purement moral et oral.

Les choses se compliquent lorsqu'on observe les transactions monétaires. Qu'ils soient liés ou non à des relations d'amitié, la plupart des échanges auxquels se livrent l'agent et ses clientes sont de type marchand (vente du forfait ou de services migratoires individuels). Mais l'agent et ses clientes ne font pas seulement des affaires, ils se rendent également service. La réciprocité entre ces dons et contre-dons est signifiée par l'expression *giúp qua giúp lại* (« aider aller, aider retour »), l'équivalent du « je t'aide, tu m'aides » en français. Cet enchevêtrement de dons et contre-dons avec des échanges marchands complique la lecture de la relation dynamique et complexe qui résiste à toute tentative de

et socialement dépendantes de l'agent de migration. Mais comment *ici interpréter* l'idée de dépendance ? Ce concept doit se lire dans un continuum qui va du premier sens proposé par le *Petit Robert* dont l'acception est « corrélation, interdépendance, liaison et solidarité », jusqu'à son second sens dont l'acception est « obéissance, asservissement, soumission et esclavage ». La situation de dépendance décrite correspond plutôt à la première qu'à la première seconde.

Contrairement au discours anti-traite qui associe le lien de dette et l'exploitation en contexte de migration « irrégulière » (« informel » serait peut-être un adjectif plus adéquat), ce cas d'étude montre qu'il existe des modèles migratoires au cœur desquels est inscrite la dette et la dépendance sans que prévale pour autant l'exploitation. Le modèle vietnamien que j'ai présenté est informel, bien organisé, souple et efficace. Sa principale caractéristique est que toutes les parties sont gagnantes. ♦

Un restaurant populaire dans lequel travaillent de nombreuses prostituées vietnamiennes dans le quartier rouge de Geylang.

Un établissement de prostitution toléré dans le quartier rouge de Geylang.

